

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction ...](#)

EDPH2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement, tel est le défi que le diplômé master en sciences de la motricité, orientation éducation physique se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

L'objectif est de devenir un professionnel du mouvement qui optimalise les conduites motrices de l'Homme au bénéfice de sa santé.

Le futur diplômé en éducation physique acquerra les connaissances et compétences nécessaires pour :

- maîtriser les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins éducatives,
- connaître et interagir avec les publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable d'organiser, de communiquer et de mobiliser ses acquis de manière appropriée,
- évaluer avec rigueur ses pratiques et les mettre à jour.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des Sciences de la Motricité, le diplômé en éducation physique aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel.



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques, didactiques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation.

1.1. Énoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, sciences du mouvement).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique et didactique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité physique et sportive dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les caractéristiques techniques adaptées et inadaptées d'un geste ou d'une situation et planifier des solutions motrices ou autres adaptées aux objectifs et caractéristiques des participants (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en l'adaptant aux objectifs et caractéristiques des participants par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyse ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliore, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (bénéficiaires et les professionnels du domaine) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4. collaborer avec des professionnels (d' "autre type") pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.

4.1. Décoder et transformer le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées,

4.2. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.

5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies.

5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.

6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine des sciences de la motricité, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des sciences de la motricité.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.

7. Pour les étudiants ayant suivi la **finalité didactique** (enseignement): mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur en éducation physique, et pouvoir y évoluer positivement

7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

7.2. Enseigner en situations authentiques et variées

7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(éducation physique\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Une fois bachelier, l'étudiant poursuit sa formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique. Le master 120 se déroule en deux ans et se compose d'un tronc commun, d'une finalité et d'une option.

Le master de 120 crédits normalement répartis sur deux années d'études comprend la rédaction d'un mémoire et est le lieu de l'approfondissement et de la spécialisation. Il se décline selon trois finalités, selon que le futur diplômé se destine à l'enseignement, à la recherche ou à l'exercice d'une profession dans le monde du sport.

- **finalité didactique,**
- **finalité approfondie,**
- **finalité spécialisée.**

Une formation pratique

Orientée vers les activités physiques et sportives adaptées à des publics spécifiques, la formation pratique comporte des activités physiques sportives adaptées aux différents âges de la vie, entraînement de l'adulte sédentaire. L'étudiant approfondit par ailleurs sa pratique dans trois disciplines sportives au choix (entraînement athlétique, jeux collectifs, sports acrobatiques, natation, danse et expression).

- **L'enseignement** est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.
- **Une formation en sciences biomédicales** : pathologie du sportif, prévention des maladies par les activités physiques et sportives;
- **Une formation à la recherche** qui développe, quelle que soit la spécialisation que l'étudiant choisit, son aptitude à investiguer un sujet neuf de manière scientifique et à interpréter les résultats de la littérature scientifique.

Bloc
annuel

1 2

| | | | |
|-------------|---|---------------|--|
| ⌘ LEDPH2131 | Entraînement de natation et activités aquatiques : diversification | Marc Francaux | DR [q1+q2] [30h] [2 Crédits]  |
|-------------|---|---------------|--|

Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le



EDPH2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

- **Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français** et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de réponse à cet e-mail endéans 14 jours, la candidature sera jugée non-recevable.

Le Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) est un diplôme décerné par le ministère de l'éducation nationale français. Il valide le niveau de maîtrise du français langue étrangère du candidat dans toutes les compétences linguistiques : expression écrite et orale, compréhension écrite et orale

Le TCF est un test de connaissance du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé (niveau 4).

Le TEF est un test d'évaluation du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé

- **La finalité approfondie** prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. Pour s'inscrire à cette finalité, l'étudiant.e doit obligatoirement au préalable avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation suivant un formulaire à obtenir auprès de la faculté.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|-----------------------------------|-----------|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale | | Accès direct | |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bacheliers universitaires en sciences de la motricité | | Accès direct | |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| bachelor of Science in de lichamelijke opvoeding en de bewegingswetenschappen | | Accès sur dossier | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bacheliers universitaires en sciences de la motricité | | Accès sur dossier | |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes | Accès | Remarques |
|--|--|------------|
| BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|------------------|------------------------|-----------------------------------|--|
| Licenciés | | | |
| | | Accès sur dossier | Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère. |
| Masters | | | |
| | | Accès sur dossier | Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère. |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Sciences de la motricité/éducation physique (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en Sciences de la motricité/éducation physique, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en Sciences de la motricité/éducation physique. *A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.*

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Dans le cadre des finalités et des options, les cours théoriques sont combinés à des stages donnant lieu à un travail réflexif sous forme de rapports.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques et les stages, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible.

Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La finalité spécialisée en management des organisations sportives et l'option "Gestion des activités physiques et sportives" représentent un ensemble de cours du Master européen EIMAPS (Enseignement interdisciplinaire appliqué au management de l'activité physique et sportive). Les étudiants de l'UCLouvain qui suivent cette filière européenne sont obligés de suivre un minimum de 30 crédits à l'étranger, soit un quadrimestre, dans une des universités partenaires de ce master (France, République Tchèque et Pologne).

La FSM entretient également une série de partenariats avec des universités européennes et nord-américaines dans le cadre d'accords ERASMUS et MERCATOR. Ces accords ouvrent la voie vers une internationalisation du programme de master en sciences de la motricité - orientation éducation physique, permettant à l'étudiant de suivre des cours à raison de 30 crédits auprès d'une université partenaire, soit pendant un quadrimestre.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters complémentaires accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](https://uclouvain.be/repertoires/louise.deldicque) (<https://uclouvain.be/repertoires/louise.deldicque>)

Jury

- Président de jury: [Patrick Henriet](https://uclouvain.be/repertoires/patrick.henriet) (<https://uclouvain.be/repertoires/patrick.henriet>)
- Secrétaire de jury: [Louise Deldicque](https://uclouvain.be/repertoires/louise.deldicque) (<https://uclouvain.be/repertoires/louise.deldicque>)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.ugeux) (<https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.ugeux>)